

EMPRUNT ET/OU (RE-)CRÉATION? A propos de fr. *sémantique*

Nathalie ROUSSEAU

Sorbonne Université, Institut universitaire de France
et Université de Lausanne

Il y a quelques années, Rudolf Wachter écrivait, dans un texte consacré à la nécessité d'apprendre d'autres langues qui n'a rien perdu de son actualité:

Der historische Hintergrund birgt vieles, was die verschiedenen Sprachgemeinschaften speziell in Europa und dem Nahen und Mittleren Osten eng miteinander verbindet. Nur wer sich rechtzeitig einen guten Überblick über die Geschichte von der Antike bis heute erwirbt, kann später alles neu „Erfahren“ einordnen und gebührend würdigen. Genauso im Bereich der Sprache selbst: Die zahlreichen Sprachen unserer grossen Weltregion bilden teils durch gemeinsame Abstammung, teils *durch langen und intensiven Kontakt* eine einzige grosse, farbenfrohe Gemeinschaft mit vielfältigem Hintergrund.¹

C'est cet enchevêtrement d'héritages et d'emprunts réciproques, auquel s'ajoute, pour la langue intellectuelle entendue de manière large,² un «contact intense et continu» des Modernes avec les textes anciens, que nous souhaiterions illustrer d'un exemple précis: le terme fr. *sémantique* nous paraît ainsi digne d'intérêt non seulement parce qu'il désigne depuis un siècle, sous forme substantivée, l'une des branches de la linguistique, qui se consacre précisément au sens des [vø:rtər] qui constituent le sujet de ce volume, mais aussi parce qu'il a récemment connu, sous forme adjectivale, un spectaculaire succès dans l'expression *Web sémantique* (angl. *Semantic Web*), et illustre d'autant mieux la fécondité de la présence des langues anciennes dans nos langues modernes.

Cette présence, en effet, est généralement appréhendée selon une tripartition entre termes hérités, termes empruntés et termes construits.³ Dans la langue française, par exemple, les termes hérités sont d'origine latine (si l'on

excepte le substrat gaulois): les termes français hérités d'origine grecque (comme *église*) sont en réalité issus de termes que le latin a lui-même empruntés au grec (ici *ecclesia*, cf. gr. ἐκκλησία). Le français a ensuite pu emprunter des mots directement au grec et au latin, à toutes les époques de son histoire. Enfin, il a également construit des mots à partir de formants grecs et latins – radicaux, préfixes, suffixes – dégagés par l'analyse de termes motivés⁴ en leurs différents constituants: c'est ainsi qu'ont été créés, à époque moderne, de nombreux termes qui ont tout à fait l'air grecs ou latins, comme fr. *sémaphore* – à partir du radical du substantif grec σῆμα «signe»⁵ et d'un «suffixe» *-phore* dégagé par l'analyse de termes français empruntés aux composés grecs en -φόρος «qui porte»⁶ –, mais aussi des hybrides gréco-latins associant des formants de chacune des deux langues, comme *automobile* ou *internaute*. Pour ces deux dernières catégories de termes (empruntés et construits), l'emprunt direct, respectivement, de mots ou de formants au grec et au latin n'est pas le seul cas de figure possible: cet emprunt peut aussi avoir été fait à l'une des autres langues de l'Europe avec lesquelles le français a été en «contact intense et continu», et qui, connaissant la même pratique des langues anciennes, a aussi emprunté mots et formants à ces dernières; à cet égard, la langue latine peut aussi être comptée au nombre de ces langues de l'Europe, puisque, longtemps restée une langue de communication scientifique, elle s'est également enrichie de termes empruntés au grec ou construits à partir de formants grecs et latins (anciens), depuis le moyen âge jusqu'à l'époque moderne.

Or du fait de cette diversité de possibilités d'enrichissement du lexique au moyen des langues anciennes, une nette distinction entre termes empruntés et termes construits n'est pas toujours possible. Le fait est d'autant plus frappant, et peut paraître paradoxal, dans le cas de fr. *sémantique*, dans la mesure où il s'agit d'un terme dont l'origine est connue, et dont la paternité est clairement revendiquée par Michel Bréal dans la phrase qui clôt l'introduction (intitulée «Idée de ce travail») de son *Essai de sémantique (science des significations)*, dont la première édition a paru à Paris en 1897:

Je prie donc le lecteur de regarder ce livre comme une simple Introduction à la science que j'ai proposé d'appeler la *Sémantique*.⁷

Cette déclaration qui pourrait ressembler à un acte de naissance officiel ne constitue en réalité pas, et de loin, la première attestation du terme – M. Bréal a d'ailleurs précisé dans les pages qui précèdent que l'ouvrage a connu une

«longue incubation» (p. 7) et qu'il en a, «à titre d'essai», «fait paraître à diverses reprises quelques extraits» (p. 6). Les dernières recherches menées au sein du projet «TLF-Etym»⁸ font même reculer de cinq ans la date de 1879 précédemment donnée par la rubrique étymologique du *Trésor de la langue française informatisé* comme date de la première attestation:⁹ le terme apparaît en effet en 1874 dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, dans le compte rendu (très défavorable) énigmatiquement signé «C. de G.» d'un «lexique étymologique comparé».¹⁰ Ce fait ne remet cependant pas en cause, selon toute vraisemblance, la paternité du terme: le préambule, signé par Michel Bréal,¹¹ à la publication d'une réponse à ce compte rendu, l'année suivante, précise en effet que «les initiales C. de G. qui terminaient cet article, désignent la Conférence de Grammaire à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, où l'ouvrage de M. Z. avait été analysé».¹² Or Michel Bréal était à ce moment-là directeur d'études dans cette institution, et justement en charge de la conférence hebdomadaire de Grammaire comparée:¹³ au vu du thème traité pendant l'année 1873-1874, «l'étude du vocabulaire latin» et «la préparation d'un dictionnaire étymologique de la langue latine»,¹⁴ on devine aisément que l'article signé «C. de G.», qui analyse successivement «trois dictionnaires étymologiques de la langue latine qui ont paru en l'espace de six mois en Allemagne et en Autriche» (p. 81),¹⁵ reprend directement le contenu du cours dispensé par M. Bréal.¹⁶

La définition du terme *sémantique* comme «étude de la transformation des sens», que l'on peut extraire d'un passage de ce compte rendu de 1874 qui reconnaît tout de même quelque mérite à l'auteur de l'ouvrage recensé, n'éclaire cependant pas exactement sur l'étymologie de ce néologisme:

Cependant on a si peu fait jusqu'à présent pour l'étude de la transformation des sens, la méthode à suivre dans ce genre de recherche est encore si mal déterminée, qu'on doit être reconnaissant à M. Z. des matériaux qu'il livre. Un article comme celui où l'auteur rapproche *ægre* «difficilement», venant de *æger* «malade», et l'allemand *kaum* «à peine», venant du vieux haut-allemand *chûm* «malade, blessé», a certainement son mérite. J'en dirai autant pour l'article où l'auteur, à propos des mots *pugnus* et *pugna*, rapproche des exemples où le poing a servi à former des verbes signifiant «combattre». Malheureusement M. Z. n'a pas eu une idée nette de ce qu'il voulait faire. Tout en se laissant aller à des études de sémantique (c'est ainsi qu'on pourrait appeler cette science), il y mêle quantité de choses étrangères et disparates.¹⁷

C'est dans l'article de 1883 intitulé «Les lois intellectuelles du langage. Fragment de sémantique», que l'on peut considérer comme le texte qui «marque l'introduction officielle du terme substantival *sémantique* en français»,¹⁸ et qui définit, de manière identique au compte rendu de 1874, la sémantique comme science de la «transformation des sens», que cette étymologie est explicitement fournie :

L'étude où nous invitons le lecteur à nous suivre est d'espèce si nouvelle qu'elle n'a même pas encore reçu de nom. En effet, c'est sur le corps et sur la forme des mots que la plupart des linguistes ont exercé leur sagacité : les lois qui président à la transformation des sens, au choix d'expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions, ont été laissées dans l'ombre ou n'ont été indiquées qu'en passant. Comme cette étude, aussi bien que la phonétique et la morphologie, mérite d'avoir son nom, nous l'appellerons la ΣΕΜΑΝΤΙΚΗ (du verbe σημαίνω), c'est-à-dire la science des significations.¹⁹

Elle est ensuite reprise et précisée, quatre ans plus tard, dans la note associée à la définition qui clôt l'introduction de l'*Essai* :

1. Σημαντική τέχνη, la science des significations, du verbe σημαίνω, «signifier», par opposition à la *Phonétique*, la science des sons.²⁰

L'écart entre les deux explications est particulièrement éclairant sur les difficultés que le terme soulève : de façon paradoxale, l'apparition de l'expression Σημαντική τέχνη pose plus de questions qu'elle n'en résout.

En effet, la mention de τέχνη «art, science» n'est pas nécessaire à la compréhension de *sémantique* comme un nom de science : s'il est vrai que le suffixe *-ique* tient du grec ancien sa capacité à former des substantifs féminins désignant des sciences, il a déjà connu, à la fin du XIX^e siècle, une longue histoire : les exemples de tels substantifs sont déjà nombreux en ancien français, de sorte que, même s'il s'agit d'emprunts au grec (*arismetique*, *dialetique*, *pratique*, *retorique*, *teorique*...), *-ique* y est déjà compris comme un suffixe formant des noms de science.²¹

Ainsi, tout comme la coexistence d'un grand nombre d'adjectifs au féminin -ική²² épithètes de τέχνη (ex. : ἡ πολιτική τέχνη) et d'adjectifs substantivés en -ική par ellipse de ce substantif (ex. : ἡ πολιτική) a permis, dès le grec classique, la création de noms d'arts ou de techniques en -ική sans étape adjectivale, qui ne se distinguent pas de ces adjectifs substantivés, et auxquels a pu inversement, à tout moment, être associé τέχνη,²³ le français du XIX^e siècle connaissait à la fois des adjectifs en *-ique* épithètes du substantif

science (la politique / la science politique), et des substantifs féminins en *-ique* au moins associables à ce substantif (*la linguistique / «la linguistique est une science qui...»*).²⁴

Dans ce cadre, la mention que fait Michel Bréal de *σημαντική τέχνη* en caractères grecs et le parallèle établi avec la *phonétique* définie comme «science des sons» peut prêter à confusion : l'adjectif *σημαντικός* lui-même ne signifie pas «relatif au sens», et n'est donc pas exactement parallèle à *φωνητικός*, dérivé du substantif *φωνή* «son, voix, parole, langue», qui est attesté en grec ancien au sens «relatif à la voix»,²⁵ et qui est bien un «adjectif de relation» exprimant une relation avec le substantif sur lequel il est formé.²⁶ En effet, il n'existe pas, en grec, de substantif fondé sur le même radical que *σημαντικός* qui pourrait désigner la «signification» : *σημα* comme *σημεῖον* désignent tous deux le «signe».²⁷ Cette absence explique le renvoi de M. Bréal au verbe *σημαίνειν*, qui signifie effectivement «signifier», après un premier sens «faire signe vers, désigner» : c'est le participe substantivé au neutre pluriel *τὰ σημαίνόμενα* «ce qui est signifié, le sens» qui possède un tel usage. De ce fait, gr. *σημαντικός*, formé sur le radical *σημαν-* du verbe *σημαίνειν* au moyen de *-τικός*, variante banale du suffixe *-ικός*,²⁸ a le sens attendu d'un dérivé de ce verbe : «qui indique, qui signifie», comme l'illustre par exemple un célèbre passage de la *Poétique* d'Aristote :

Ὄνομα δέ ἐστι φωνῇ συνθετὴ σημαντικὴ ἄνευ χρόνου [...]. Πρῆμα δὲ φωνῇ συνθετὴ σημαντικὴ μετὰ χρόνου [...]· τὸ μὲν γὰρ ἄνθρωπος ἢ λευκὸν οὐ σημαίνει τὸ πότε, τὸ δὲ βαδίζει ἢ βεβάδικεν προσσημαίνει τὸ μὲν τὸν παρόντα χρόνον, τὸ δὲ τὸν παρεληλυθότα.

Le nom est une voix composée signifiante, n'indiquant pas le temps [...]. Le verbe est une voix composée signifiante, indiquant le temps [...] ; un nom comme *homme*, ou *blanc*, ne signifie pas le «quand», tandis que (*il*) *marche* ou (*il*) *a marché* signifie en plus le temps présent ou le temps passé.²⁹

Il en résulte qu'alors que fr. *phonétique* pourrait effectivement être rapporté à un syntagme grec signifiant «science relative aux sons, science des sons», bien qu'un tel syntagme ne soit pas attesté, le syntagme *σημαντική τέχνη* ne pourrait signifier, en grec ancien, que «science signifiante, science qui signifie, science apte à signifier». Or on peut considérer que ce dernier syntagme n'est pas non plus attesté : il convient de dissocier la seule attestation de *σημαντική τέχνη*, dans un texte du VI^e siècle de notre ère intitulé *Περὶ πολιτικῆς ἐπιστήμης* et autrefois attribué à Pierre le Patrice qui observe qu'il

est absolument nécessaire que «ceux qui sont chargés de donner le signal de guerre soient à la fois bons à la guerre et précisément entraînés à l'art sémantique» (τοὺς τοῦ πολέμου σημάντορας ἀγαθοὺς τε τὸ[ν] πόλεμον εἶναι, τὴν τε σημαντικὴν ἀκριβῶς ἡσκημένους τέχνην). En effet, dans ce texte, σημαντική ne repose pas sur σημαίνειν, mais est explicitement rapproché de σημάντωρ «chargé de donner le signal» (lui-même dérivé de σημαίνειν «donner le signal», comme l'illustre la phrase suivante, qui évoque la façon dont «ceux qui sont chargés de donner le signal chez les Scythes», Σκυθῶν [...] οἱ σημάντορες, «signalent encore ce qu'il faut faire à la guerre par des trompettes», σημαίνειν εἰσέτι [...] σάλπιγξιν τὰ κατὰ τὸν πόλεμον πρακτέα), de sorte que σημαντική τέχνη se comprend comme «l'art du σημάντωρ».³⁰ C'est vraisemblablement à cet emploi qu'il faudrait rattacher l'autre sens de fr. *sémanique*, relevant de l'art militaire («art de mouvoir les troupes à l'aide de signaux»), également attesté à partir du dernier quart du XIX^e siècle, s'il ne s'agit pas plutôt d'une création indépendante.³¹

Ainsi, le terme *sémanique* instauré par Michel Bréal comme nom de discipline représente un cas de figure original, intermédiaire entre le simple emprunt d'un mot entier (comme *phonétique*) – avec éventuelle modification de son sens³² –, et la création lexicale à partir de formants empruntés (comme *sémaphore*): l'assignation d'un nouveau sens, «science des significations», au signifiant emprunté *sémanique* a en effet pour conséquence la resegmentation du terme, qui dégage un nouveau formant *séman-*, désormais pourvu du sens «signification», enregistré comme tel par les dictionnaires³³ et susceptible d'entrer dans la formation de nouveaux mots, comme *sémanème* qui a servi à désigner la «base lexicale».³⁴

Deux observations complémentaires s'imposent dès lors. Tout d'abord, cet exemple illustre la souplesse avec laquelle les langues anciennes ont été utilisées pour enrichir les modernes: il ne saurait être question de faire ici grief à M. Bréal – auquel on ne peut dénier une fine connaissance du grec ancien – de son inventivité. Plutôt que d'adopter les conclusions de E. Benveniste, qui déduit de son analyse de la genèse de termes comme fr. *microbe* que «certains des néologismes scientifiques de forme gréco-latine créés en français et tout particulièrement les composés (la proportion reste à évaluer après examen) n'ont de grec ou de latin que la forme matérielle»,³⁵ il semble préférable de souligner, à la suite de H. Cottez, la grande culture des «créateurs du vocabulaire savant»:

Car on a oublié que les créateurs du vocabulaire savant, dont l'activité onomasiologique s'est manifestée surtout depuis le ^{xviii}e pour atteindre sa plus grande ampleur au ^{xix}e, étaient pour la plupart de bons philologues parfaitement instruits du système morphologique gréco-latin, ou consultaient les philologues en cas de besoin. Il y a bien, de loin en loin, quelques créations aberrantes par rapport au système, mais ce sont là des «bavures», ce n'est pas la règle (et sur ce point nous nous écartons de la thèse exposée par E. Benveniste, à propos du mot *microbe*). Qu'ils soient des théoriciens, des expérimentateurs, des nomenclateurs, tous ces savants, qui entendaient parfaitement le latin et connaissaient, au moins dans les traductions et adaptations latines, le vocabulaire des Aristote, des Hippocrate, des Galien, des Théophraste, des Strabon, etc., ont soigneusement respecté (dans leur langue comme dans le latin où ils ont continué à s'exprimer et à nommer) les modèles de la composition grecque. Ils s'en sont d'ailleurs constamment réclamés, comme en font foi de multiples déclarations, qu'on peut recueillir quand on consulte les sources originales.³⁶

Dans ce cadre, on peut observer que M. Bréal a tiré parti de la remarquable fécondité du suffixe *-ique* qui a permis la création d'une nouvelle base *sémant-*, ensuite répertoriée dans les dictionnaires du français:³⁷ tant il est vrai que la place des langues anciennes dans nos langues modernes ne se limite pas à des mots isolés, aussi nombreux soient-ils, mais met aussi en jeu des principes de formation.

Un second constat se déduit de la fortune ultérieure du mot dans les différentes langues de l'Europe. Il existait en effet une autre possibilité de désignation de la discipline que M. Bréal appelait de ses vœux: dans la première moitié du ^{xix}e siècle, Ch.K. Reisig, professeur de latin à l'université de Halle, avait proposé all. *Semasiologie*, ensuite repris par l'anglais et le français dans le dernier quart de ce même siècle.³⁸ Ce terme présentait l'avantage d'être parfaitement transparent puisqu'il comportait le radical du substantif grec désignant le «sens», la «signification», σημασία, et s'insérait dans un ensemble de noms de disciplines déjà existant et très productif en français, les termes en *-logie*, formés sur les composés grecs en -λογία, eux-mêmes dérivés de composés à rection verbale pourvus en second terme d'un nom d'agent en -λόγος. M. Bréal ne dit pas pourquoi il n'a pas retenu ce terme, qui se serait pourtant rapproché de *morphologie*.³⁹ Il pourrait avoir été sensible au caractère technique et peu courant de σημασία «signification» en grec ancien: le terme n'est attesté en ce sens qu'après l'époque classique, surtout chez

les Stoïciens puis dans les textes grammaticaux.⁴⁰ Quoi qu'il en soit, si le caractère transparent de *sémasiologie*, c'est-à-dire l'identité entre son sens prédictible et son sens attesté, «science des significations», rendait éventuellement possible la création parallèle de ce terme dans plusieurs langues, la différence de sens entre gr. σημαντικός et fr. *sémantique* exclut de fait la possibilité que angl. *semantics*, all. *Semantik*, it. *semantica* ou esp. *semántica* soient issus d'un emprunt direct au grec: il est nécessaire de conclure qu'il s'agit selon toute vraisemblance d'emprunts à Bréal (ou d'emprunts à une langue moderne ayant elle-même emprunté à Bréal), rendus possible par l'existence, dans chacune de ces langues, d'un suffixe correspondant au grec -iko- et servant à former des noms de discipline.⁴¹ Ainsi, en anglais par exemple,⁴² *semantics* est d'abord attesté dans deux traductions de textes français, de A. Darmesteter en 1886 («In asking what are the causes of change [in meaning], we touch on the most obscure and most difficult questions connected with *semantics*»),⁴³ et de M. Bréal en 1893 («All, or almost all, the chapter of linguistics treating of Semantics, or the science of meanings, has yet to be written»),⁴⁴ avant d'être repris par Ch.R. Lanman, professeur de sanskrit à Harvard, dans une communication prononcée devant l'American Philological Association («The doctrine of the principles that underlie the processes of the development of the meanings of words may be called semantics or semasiology»).⁴⁵ La rubrique étymologique de l'*Oxford English Dictionary* pourrait dès lors être discutée:

Origin: A borrowing from Greek, combined with an English element.

Etymons: Greek σημαντικός, -ic suffix 2

Etymology: < ancient Greek σημαντικός (see *semantic* adj.): see -ic suffix 2.

In sense 2a after French *sémantique* (1874). Compare earlier *semasiology* n.⁴⁶

Ce dictionnaire donne pour «origine» un emprunt au grec, et signale une influence du français pour le «sens 2a» («The branch of linguistics or philosophy concerned with meaning in language; the study or analysis of meaning in words, sentences, etc.»), mais la différence avec le «sens 1», attesté dix ans plus tôt («The meaning of signs; the interpretation or description of such meaning») ainsi que l'histoire du sens «2a» pourraient à juste titre conduire à distinguer deux origines distinctes, respectivement un emprunt au grec ancien et un emprunt au français.

Ainsi, la diffusion de *sémantique* dans les langues de l'Europe, quelles que soient les raisons qui l'ont fait triompher de son concurrent le plus sérieux, *sémasiologie*⁴⁷ – selon une histoire qu'il n'est pas lieu de retracer ici –,

illustre bien l'importance du «contact intense et continu» des différentes langues de l'Europe entre elles, qui a précisément été possible par le recours commun aux langues anciennes, donnant ainsi lieu à ce que l'on peut appeler des «internationalismes de formation savante».⁴⁸

NOTES

1 «Identität durch Fremdsprachen»,

Uni Nova.

Wissenschaftsmagazin der Universität Basel, 92, Nov. 2002, p. 16 (nous soulignons).

2 Nous reprenons

l'expression *vocabulaire intellectuel* à P. Chantraine, qui l'emploie pour caractériser le domaine du lexique grec classique dans lequel apparaît le suffixe -*iko-* («Le suffixe grec -*ικος*», dans *Id., Etudes sur le vocabulaire grec*, Paris 1956, p. 97-171 [ici p. 99]), et qui nous semble plus exacte que l'expression consacrée de *vocabulaire savant* (voir *ibid.*, p. 100, ou, pour le français, le titre de l'ouvrage classique de H. Cottez, *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Eléments et modèles de formation*, 4^e édition, revue et complétée, Paris 1988).

3 Voir par exemple

H. Cottez, *op. cit.* (n. 2), p. xvii, qui parle respectivement, pour les 2^e et 3^e types (les termes hérités *via* le latin n'entrant pas dans son étude), d'«emprunts» et de «productions». Pour

la catégorie intermédiaire («adaptations») distinguée dans cet ouvrage, voir notre observation n. 32.

4 Ou plus exactement «relativement motivés»:

sur cette notion, voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* édité par Ch. Bally et A. Sechehay, avec la collaboration de A. Riedlinger, Paris/Lausanne 1916, p. 188.

5 Voir *infra* et n. 27.

6 Voir H. Cottez, *op. cit.* (n. 2), *s.u. séma-* et *-phore*.

7 M. Bréal, *Essai de sémantique (science des significations)*, Paris 1897, p. 9 (sur la n. 1 associée au mot «Sémantique», voir *infra*). Cette introduction a été reprise, avec d'autres passages de l'*Essai*, dans un article intitulé «Une science nouvelle: la sémantique» publié la même année dans la *Revue des deux mondes*, 67^e année, 4^e période, t. 141, p. 807-836: voir la réédition parue dans P. Desmet & P. Swiggers, *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*.

Introduction, commentaires et bibliographie par P. D. et P. S., Leuven/Paris 1995, p. 297-327, avec le commentaire des éditeurs p. 293-296.

8 *Programme de recherche TLF-Etym*, www.atilf.fr/tlf-etym, ATILF – CNRS & Université de Lorraine.

9 «M. Bréal, *Lettre* à Angelo de Gubernatis, cité ds *Hist. épistémol. lang.*, t. 3, fasc. 2, p. 128, note 8: “Je prépare aussi un livre sur les lois intellectuelles du langage, auquel je travaille depuis des années: c'est ce qu'on peut appeler la sémantique”» (*Trésor de la langue française informatisé [TLFi]*, Paris 2004 [en ligne: <http://atilf.atilf.fr/>], *s.u.*); c'est également la date retenue par P. Desmet & P. Swiggers, *op. cit.* (n. 7), p. 267, n. 1, qui renvoient au *Trésor de la langue française* et au *Grand Robert de la langue française s.u.*

10 *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1874 (n° 33, 15 août), p. 98. Cité par L. Budzinski dans la «Mise à jour de la notice étymologique par le

programme de recherche *TLF-Etym*» du lemme *sémantique* [2010, en ligne : www.cnrtl.fr/etymologie/sémantique].

11 Les initiales «M. B.» qui figurent à la fin de ce préambule sont en effet transparentes, non seulement parce que Michel Bréal, à ce moment-là, «fait partie du comité de rédaction de la *RCHL*» (il est l'un des directeurs de la revue), comme l'observe L. Budzinski, art. cit. (n. 10), mais surtout à cause de la mention de la Conférence de Grammaire (voir *infra*).

12 *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1875 (n° 14, 3 avril), p. 220. Les initiales «M. Z.» (voir aussi *infra*) ont quant à elles une fonction différente : elles reprennent de façon abrégée le nom de l'auteur de l'ouvrage recensé, «M. Zehetmayr», cité en entier dans les lignes qui précèdent.

13 Voir le *Rapport sur l'Ecole pratique des hautes études. IV^e section. Section des sciences historiques et philologiques, 1873-1874*, 1874, p. 105 («VIII. Grammaire comparée») qui donne M. Bréal comme directeur d'études, et signale quatre «élèves» («MM. J. Darmesteter, L'abbé Gonnet, Bard, Miélet»), «cinq auditeurs libres», ainsi que «M. Kirpitchnikov» qui

«s'est joint à la conférence pendant le second semestre». L'indication «la Conférence de Grammaire de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes ("C. de G.")», à laquelle Michel Bréal *participa*» qui figure dans la notice étymologique mise à jour par L. Budzinski, art. cit. (n. 10), comporte donc une inexactitude (ici en italiques) et prête ainsi à confusion.

14 *Rapport sur l'Ecole pratique des hautes études* (cité n. précéd.), *ibid.*

15 Cet article a paru en deux parties : *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1874 (n° 32, 8 août), p. 81-85 ; (n° 33, 15 août), p. 97-102.

16 La lecture de l'ensemble de cet article (voir n. précéd.) montre d'ailleurs que le propos est assumé par un seul auteur, qui emploie tantôt la 1^e personne du singulier, tantôt la 1^e personne du pluriel, mais avec accord du participe passé au singulier (p. ex. «nous sommes arrivé», p. 97).

17 *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1874 (n° 33, 15 août), p. 98.

18 Comme l'observent P. Desmet & P. Swiggers, *op. cit.* (n. 7), dans les premières lignes de leur commentaire (p. 267-270) à la réédition de ce texte (*ibid.*, p. 271-282)

initialement paru dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 17, 1883, p. 132-142.

19 M. Bréal, «Les lois intellectuelles du langage. Fragment de sémantique», art. cit. (n. précéd.), p. 133.

20 M. Bréal, *Essai de sémantique*, *op. cit.* (n. 7), p. 9, n. 1.

21 Curieusement, D.C. Walker, *Dictionnaire inverse de l'ancien français*, Ottawa 1982, p. XXII, ne cite *-ique* que comme suffixe formant des adjectifs et des substantifs masculins (ces derniers désignant des personnes pourvues d'une certaine caractéristique : p. ex. *emperique*, *matematique*, *paralitique*), alors que sur la petite centaine de substantifs en *-ique* recensés aux pages 267-269, on compte trois quarts de féminins et un quart de masculins (certains substantifs connaissant les deux genres : par exemple, masc. *matematique* désigne celui qui pratique la science désignée par fém. *matematique*).

22 Sur la fortune du suffixe *-ικό-* en grec ancien, dont la fonction consiste à «marquer l'appartenance à un groupe dans une classification», et qui a ainsi pu recevoir une valeur catégorisante, ou encore une valeur caractérisante

(ou spécifiante), ou bien encore a pu servir à exprimer une aptitude, avant de signifier de manière plus vague «relatif à», voir P. Chantraine, art. cit. (n. 2), p. 149-152 et 170.

23 Sur l'idée d'«association», qui inclut de manière large, au-delà des cas où la forme en -ική est en position d'épithète de τέχνη, ceux où les deux termes se trouvent en relation dans le même contexte, voir N. Rousseau, «Des Thériakues (Θηριακά) à “la thériaque” (θηριακή): formation et histoire du terme», dans V. Boudon-Millot & F. Micheau (dir.), *La thériaque. Histoire d'un remède millénaire*, Paris 2019, p. 39-75 (exemples p. 42, n. 17).

24 Notons toutefois que tel n'est pas le cas de tous les termes français en -ique – ainsi *musique*, par exemple, peut-être parce que la discipline qu'il désigne est considérée comme un *art*, terme masculin en français. Sur la grande productivité de -ique en français, voir E. Brunet, *Le Vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du Trésor de la langue française*, t. I, Genève/Paris 1981, p. 473-481 (qui, toutefois, ne différencie pas adjectifs et formes substantivées); J. Dubois et F. Dubois-

Charlier, *La dérivation suffixale en français*, Paris 1999, p. 139-141 (qui notent que «la nominalisation féminine, qui indique une science ou une technique, est dérivée de l'adjectif et connaît un développement important»: p. 141). On peut ajouter que l'importance des substantifs en -ique en français rend inutile de supposer, pour chacun d'entre eux, une conversion à partir de l'adjectif correspondant (comme le font par exemple les notices étymologiques mises à jour par le programme de recherche *TLF-Etym* des lemmes *sémantique* et *phonétique*, art. cit. resp. n. 10 et 25).

25 Par exemple chez Galien, qui définit les ὄργανα φωνητικά «organes de la voix» comme ceux «par lesquels l'air est expulsé, de sorte que la voix se produit», δι' ὧν ἐκπεμπομένου τοῦ πνεύματος <τοῦ> φωνῆ γίνεται (*Commentaire aux Epidémies I d'Hippocrate*, 2.80 [17a.187 Kühn], éd. E. Wenkebach, CMG V 10, 1, Leipzig/Berlin 1934). Notons qu'il ne s'agit pas du seul sens de φωνητικός: conformément aux valeurs du suffixe -ικό- (voir *supra* n. 22), le terme peut aussi exprimer une aptitude, «doué de parole». Sur l'histoire du substantif fr. *phonétique*, attesté depuis 1843, voir

E. Michelini, «Mise à jour de la notice étymologique par le programme de recherche *TLF-Etym*» du lemme *phonétique* [2009, en ligne: www.cnrtl.fr/etymologie/phonétique].

26 Sur ce que l'on appelle «adjectifs de relation» ou «adjectifs relationnels», voir par exemple la définition de D. Denis et A. Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Paris 1994, p. 3, qui observent que ceux-ci entrent «dans la catégorie des classifiants» et ont «la particularité de se souder avec le nom pour former une nouvelle appellation, à la limite du mot composé: ex.: *une fièvre aphteuse* / *une fièvre typhoïde* (maladies spécifiques, opposées par exemple à la *varicelle*, la *grippe*, etc.)».

27 Σῆμα désigne «tout ce qui constitue un signe, un signal, une marque, un signe de reconnaissance, un signe envoyé par les dieux, emblème d'un bouclier, ce qui indique la présence d'un mort, tumulus, monument funéraire»; σημεῖον est le «substitut courant de σῆμα en prose dans tous ses emplois (sauf celui de “tombeau”)» et signifie «“signe, signal, drapeau, limite”, etc., en outre, “sceau”, en géométrie “point” [...]»; il a enfin le «sens de “preuve” dans un raisonnement»

(P. Chantraine & al., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris 1968-1980; nouvelle édition avec, en supplément, les *Chroniques d'étymologie grecque* [1-10] rassemblées par A. Blanc, C. de Lamberterie et J.-L. Perpillou, Paris 2009, s.u. *σημα*). On peut à ce propos observer la discordance, dans le *TLFi*, *op. cit.* (n. 9), s.u. entre la définition de fr. *sème* comme «unité minimale de signification» et le renvoi à l'étymon *σημεῖον* «signe». Plutôt que de conclure à l'«autonomisation de l'élément *sem-*» de ce terme grec, postulée par le *TLFi* (*ibid.*), on pourrait expliquer cette discordance par l'emprunt à l'anglais *seme*, que C.S. Peirce définit, en 1906, «in some sense, a representative or Sign» (justement rapproché de *σημα* «signe» par J.A. Simpson, E.S.C. Weiner & al., *The Oxford English Dictionary [OED]*, 2^e éd., Oxford 1989 [en ligne : www.oed.com], s.u.), et dont le sens a ensuite évolué (voir *ibid.*) ; il faudrait cependant également rendre compte de l'attestation isolée de *sème* en 1822, que Champollion définit comme «toute combinaison de plusieurs signes simples pour exprimer une idée» : le sens qu'en tire le *TLFi*, «unité de signification»,

pourrait en effet avoir été influencé par le sens ultérieur du terme, dans la mesure où une glose «ensemble de signes ayant la même fonction qu'un signe simple» pourrait *a priori* convenir tout autant.

28 C'est de façon erronée que le *TLFi* présente *σημαντ-*, sur lequel repose le radical français *séman-*, comme une «base de certaines formes du verbe *σημαίνειν*» (*TLFi*, *op. cit.* [n. 9], s.u. *sémantique*, section «REM. 1. *Séma[nt]-*»). En effet, ce verbe, comme beaucoup d'autres pourvus de la finale *-αίνειν* au présent, reposent sur un thème en nasale (auquel s'est ajouté un suffixe de présent **-yε/-*), cette nasale ayant ensuite été «étendue à tous les thèmes» (P. Chantraine, *Morphologie historique du grec*, 2^e éd., Paris 1961, p. 236 § 282; voir aussi A.L. Sihler, *New Comparative Grammar of Greek and Latin*, New York/Oxford 1995, p. 517 § 465.5). Par ailleurs, si *-τικó-*, au départ, est la forme que prend la finale de dérivés en *-ικó-* de substantifs en *-της* (par ex. dans *ἐρμηνευτική* «science de l'interprétation», qui repose sur *ἐρμηνευτής* «interprète»), il a rapidement pris son indépendance, de sorte que déjà «au temps de Platon *-τικός* est devenu si productif que l'adjectif

peut être tiré directement et «automatiquement» d'un thème verbal, même s'il n'existe pas de nom d'agent en *-της*» (P. Chantraine, art. cit. [n. 2], p. 137).

29 Aristote, *Poétique*, 1457a, texte et trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot, Paris 1980.

30 Voir *Menae patricii cum Thoma referendario de scientia politica dialogus*, éd. C.M. Mazzucchi, Milan 1982, § 2. Cet emploi particulier n'est pas répertorié par les dictionnaires généraux de grec ancien (p. ex. H.G. Liddell, R. Scott, H.S. Jones, R. McKenzie & al., *A Greek-English Lexicon. With a Revised Supplement [LSJ]*, Oxford 1996), ni par E.A. Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, Boston 1870, s.u.

31 Voir *TLFi*, *op. cit.* (n. 9), s.u., qui donne la date de 1875. Il n'est cependant pas lieu ici d'en détailler l'histoire.

32 H. Cottet, *op. cit.* (n. 2), p. xvii, distingue «emprunts» (lorsque signifiant et signifié sont empruntés : p. ex., *phlébotomie*, cf. gr. *φλεβοτομία*) et «adaptations» (lorsque seul le signifiant est emprunté : p. ex., *endogène*, cf. gr. *ἐνδογενής*). Il faut

cependant sans doute considérer qu'il existe un *continuum* entre les deux cas de figure: si effectivement le sens de *phlébotomie* «incision d'une veine» (mot «vieilli» selon le *TLFi*, *op. cit.* [n. 9], *s.u.*) apparaît quasiment identique à celui de gr. φλεβοτομία, on peut par exemple hésiter à classer *phonétique* «science des sons» parmi les emprunts, comme le fait Cottez, *op. cit.* (n. 2), *s.u. phon(o)-*, et y voir plutôt une adaptation, puisque l'adjectif φωνητικός n'est attesté en grec ancien qu'aux sens «relatif à la voix» et «doué de parole» (voir *supra* n. 25), même si le substantif φωνή sur lequel il repose signifie aussi bien «son» que «voix». D'autre part, une proximité formelle entre un terme moderne et un mot grec peut également être fortuite, ce que la notion d'«adaptation» ne permet pas de rendre: dans le cas d'*endogène* «qui provient de l'intérieur, qui a une cause interne» (*TLFi*, *op. cit.* [n. 9], *s.u.*), précisément, l'extrême rareté de gr. ἐνδογενής «né à la maison» rend bien plus probable l'hypothèse de la création à partir des formants *endo-* et *-gène* (comme le propose le *TLFi* *s.u.*), qui est confirmée par la lecture du passage de la *Théorie élémentaire de la botanique*, ou *Exposition des principes de*

la classification naturelle et de l'art de décrire et d'étudier les végétaux, où A.-P. de Candolle (Paris 1813, p. 210), revendique la paternité du terme (ainsi que de son antonyme *exogène*): «je vois, au contraire, qu'il existe d'autres végétaux dans lesquels les vaisseaux sont comme épars dans toute la tige [...], et que l'accroissement principal de la tige a lieu par le centre; je tire de cette dernière particularité le nom d'*Endogènes* (ἐνδον dedans, γενᾶω j'engendre, je crois) [*sic*], sous lequel je désigne cette classe». Il nous semble ainsi préférable de distinguer simplement mot empruntés (éventuellement affectés d'une modification sémantique) et mots construits.

33 Voir H. Cottez, *op. cit.* (n. 2), *s.u. sémant-*.

34 Le terme est désormais vieilli: voir *TLFi*, *op. cit.* (n. 9), *s.u.* Sur le suffixe fr. *-ème*, «systématiquement utilisé en Linguistique pour former les noms de catégories, d'unités et de traits pertinents, sur une base qui dénote de quel ordre sont ces catégories, unités et traits», voir H. Cottez, *op. cit.* (n. 2), *s.u.*

35 E. Benveniste, «Formes nouvelles de la composition nominale», *BSL*, 61, 1966, p. 82-95,

repris dans *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris 1974, p. 163-176 (ici p. 170), qui poursuit: «Ce sont en réalité des composés bâtis en français et seulement transposés – souvent d'une manière assez lâche – en lexèmes gréco-latins».

36 H. Cottez, *op. cit.* (n. 2), p. xv-xvi.

37 Ainsi chez H. Cottez, *op. cit.* (n. 2), *s.u. sémant-* (voir n. 33), mais aussi dans le *TLFi*, *op. cit.* (n. 9), *s.u. sémantique* par exemple.

38 Voir *OED*, *op. cit.* (n. 27), *s.u. semasiology* [article révisé paru dans la 3^e édition de 2014], et *TLFi*, *op. cit.* (n. 9), *s.u. semasiologie*, qui donnent respectivement les dates de 1877 et 1884.

39 Le rapprochement avec *morphologie* était en effet tout aussi naturel que celui avec *phonétique*, ainsi que l'illustre la réflexion de M. Bréal dans son article de 1883: «Comme cette étude, aussi bien que la phonétique et la morphologie, mérite d'avoir son nom» (voir *supra* et n. 19).

40 Voir *LSJ*, *op. cit.* (n. 30), *s.u.*

41 Contrairement au français (voir *supra* et n. 24), d'autres langues distinguent formellement substantifs et adjectifs:

pour l'anglais, voir G. Muthmann, *Reverse English Dictionary. Based on Phonological and Morphological Principles*, Berlin/New York 1999, resp. p. 231 (-[t]ics) et 10-15 (-[t]ic) [ainsi que p. 142-143 pour la variante -[t]ical]; pour l'allemand, voir *Id.*, *Rückläufiges deutsches Wörterbuch: Handbuch der Wortausgänge im Deutschen, mit Beachtung der Wort- und Lautstruktur*, Tübingen 1988, resp. p. 477-483 (-[t]ik) et 444-461 (-[t]isch).

42 Pour l'allemand, voir A. Kirkness & al., *Deutsches Fremdwörterbuch*. Vierter Band. S, Berlin/New York 1978, s.u. *Semantik* («Anfang 20. Jh. entlehnt aus frz. *sémanétique* [Bréal]»).

43 A. Darmesteter, *The Life of Words as the Symbols of Ideas*, London 1886, p. 83. Ce texte issu de quatre conférences données à Londres a d'abord paru en anglais, avant d'être publié en français l'année suivante (*La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris 1887). L'auteur y reprend en note la définition de M. Bréal (1886, p. 83: «This word is derived from the Gr. σημαίνω, to denote; and signifies the science of change of meanings»; 1887, p. 88: «Ce mot, tiré du grec, désigne la

science des changements de signification dans les mots»), mais sans en mentionner la paternité. Sur l'adoption rapide par A. Darmesteter du terme *sémanétique*, voir A. W. Read, «An Account of the Word 'Semantics'», *WORD*, 1948, 4-2, p. 78-97 (en particulier p. 79).

44 M. Bréal, «On the Canons of Etymological Investigation» [trad. E. Williams], *Transactions of the American Philological Association*, 24, 1893, p. 17-28 (ici p. 27).

45 Voir *OED*, op. cit. (n. 27), s.u. *semantics* [article révisé paru dans la 3^e édition de 2014], qui donne, après les deux traductions mentionnées *supra*, la date de 1895 correspondant à la version écrite de la communication de Ch. R. Lanman («Reflected Meanings; a Point in Semantics», *Transactions of the American Philological Association*, 26, 1895, p. xi-xv [ici p. xi]). La date de 1894 mentionnée par A. W. Read, art. cit. (n. 43), p. 79 est celle de la présentation orale. Sur la fortune de *semantics* en anglais et la concurrence entre *semantics* et *semasiology*, voir A. W. Read, *ibid.*, resp. p. 79-82 et 82.

46 *OED* s.u. *semantics*, art. cit. (n. précéd.).

47 A. W. Read, art. cit. (n. 43), p. 83, évoque aussi *sematology* (1831). Cependant, son emploi au sens de «science des significations», qui n'est attesté qu'à partir du dernier quart du xix^e siècle (voir *OED*, op. cit. [n. 27], s.u. *sematology* [article révisé paru dans la 3^e édition de 2014]), est ensuite très vite sorti de l'usage; Ch. R. Lanman, art. cit. (n. précéd.), p. xi, n. 2, par exemple, récuse ce terme utilisé par J.A.H. Murray dans l'introduction (*General Explanations*) du *New English Dictionary on Historical Principles*. Vol. I, Oxford 1888, p. xxi (et non xi comme l'écrit Ch. R. Lanman).

48 Nous reprenons cette expression à N. Steinfeld, «Le *TLF-Etym*: objectifs, principes méthodologiques et résultats (www.atilf.fr/tlf-etym)», dans S.N. Dworkin, X.L. García Arias & J. Kramer (dir.), *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)*. Section 6. *Etymologie*, Nancy 2016 [en ligne: www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-6.html], p. 129-144 (ici p. 133, où l'auteur insiste à juste titre sur le fait que bien que ces termes soient «analysés indistinctement comme des confixés indépendants», «il est complètement

exclu que ces langues aient créé chacune à son tour une telle formation savante, et on admettra comme hypothèse qu'il s'agira dans la majorité des cas d'emprunts. Seul un examen approfondi des premières attestations permettra d'établir le sens de ces transferts

linguistiques»). Sur ce point, voir déjà L. Deroy, *L'emprunt linguistique*, Paris 1956, chapitre XIV («Langues mixtes et langues internationales»), p. 333-337; A. Greive, «Contributions méthodologiques à la lexicologie des mots savants», dans

M. Boudreault & F. Möhren (dir.), *Actes du XIII^e congrès international de linguistique et philologie romanes tenu à l'université Laval (Québec, Canada) du 29 août au 5 septembre 1971*. Vol. I, Québec 1976, p. 615-625.